



ALL THE DETAILS • POUR EN SAVOIR PLUS

Newsletter for the members of the Association of Justice Counsel
Bulletin d'information à l'intention des membres de l'Association des juristes de Justice

Vol. 4, No. 10, May 6, 2011

Vol. 4, No. 10, 6 mai 2011

Still waiting for your May 2010 salary increase?

The Arbitral Award of October 23, 2009 and the *Expenditure Restraint Act* state that salaries were to be increased by 1.5% on May 10, 2010. On June 30, 2010, the AJC filed a policy grievance that the Employer did not implement all of the applicable rate increases in a timely fashion. If you still have not received your increase or any associated retroactive payment, please [advise the AJC by e-mail](#) by no later than Friday, June 10, 2011.

Attendez-vous encore votre augmentation salariale annuelle de mai 2010 ?

La décision arbitrale datée du 23 octobre 2009 et la *Loi sur le contrôle des dépenses* prévoient que les salaires devaient être augmentés de 1,5 % le 10 mai 2010. Le 30 juin 2010, l'AJJ a déposé un grief de principe indiquant que l'employeur n'avait pas accordé les augmentations applicables en temps opportun. Si vous n'avez pas encore reçu votre augmentation ou tout paiement rétroactif à cet effet, [veuillez en informer l'AJJ par courriel](#) avant le vendredi 10 juin 2011.